

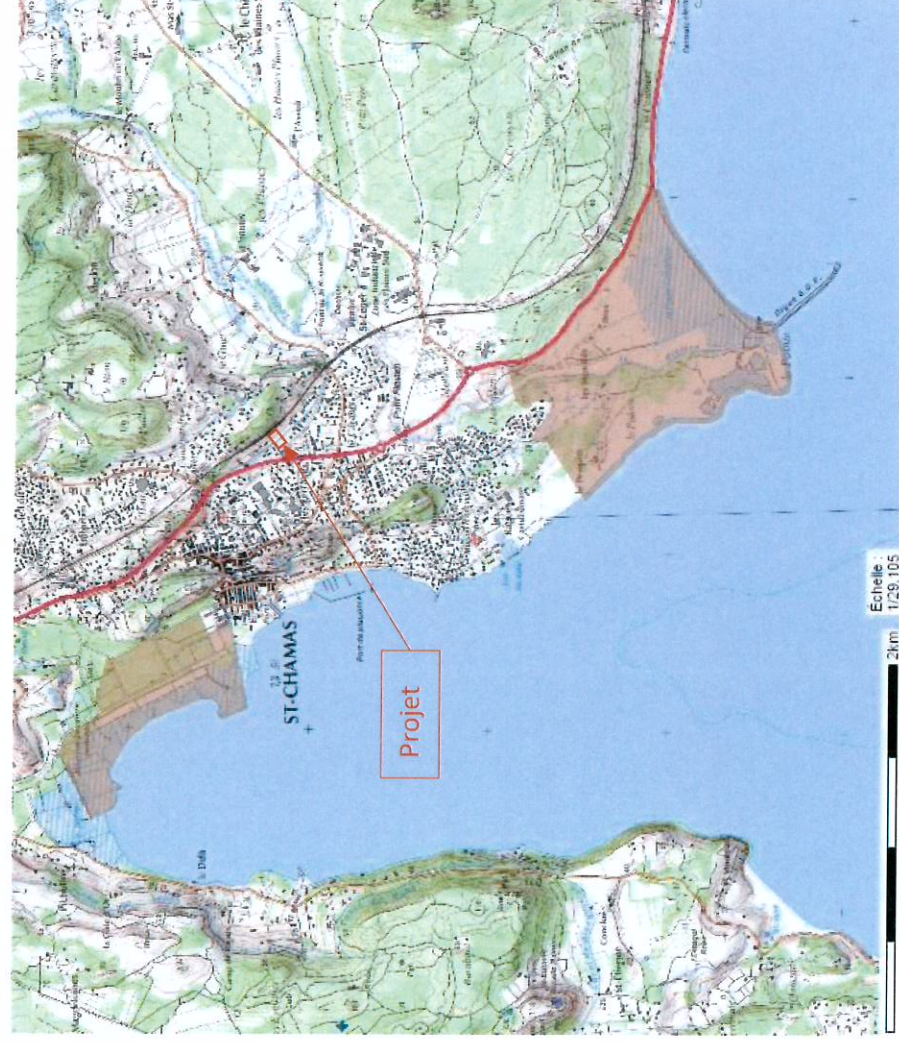
Annexe 2 : Plan de situation



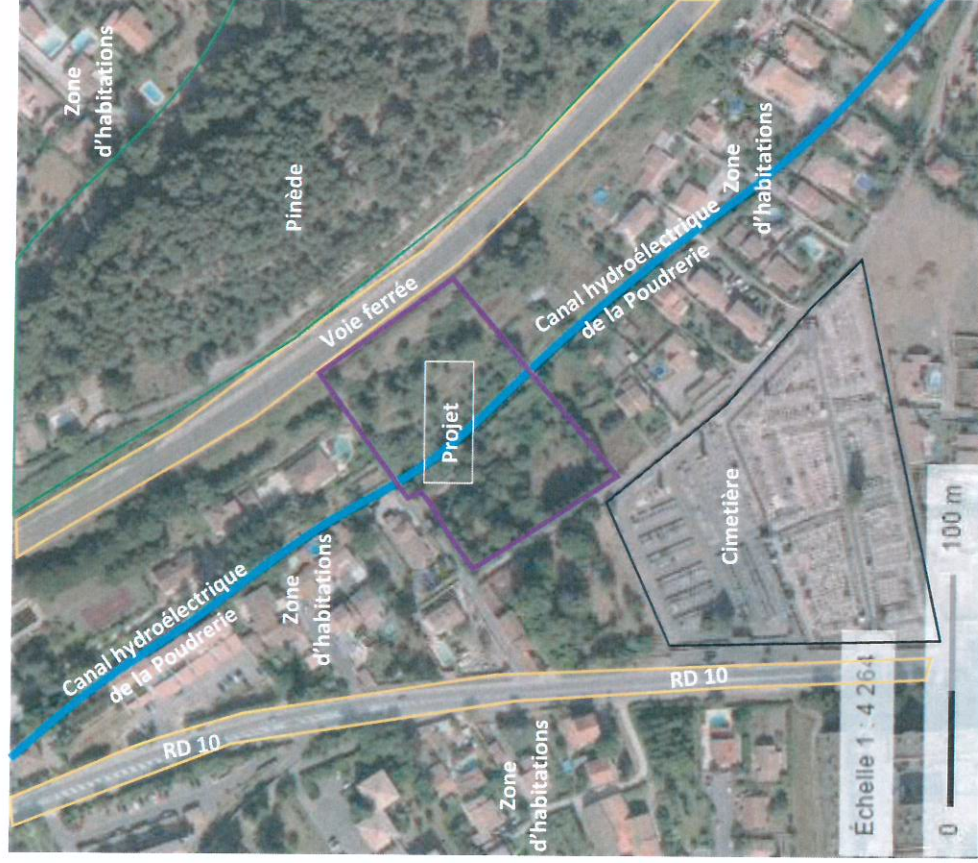
Annexe 6 : Plan de situation par rapport aux zones Natura 2000

Légende :

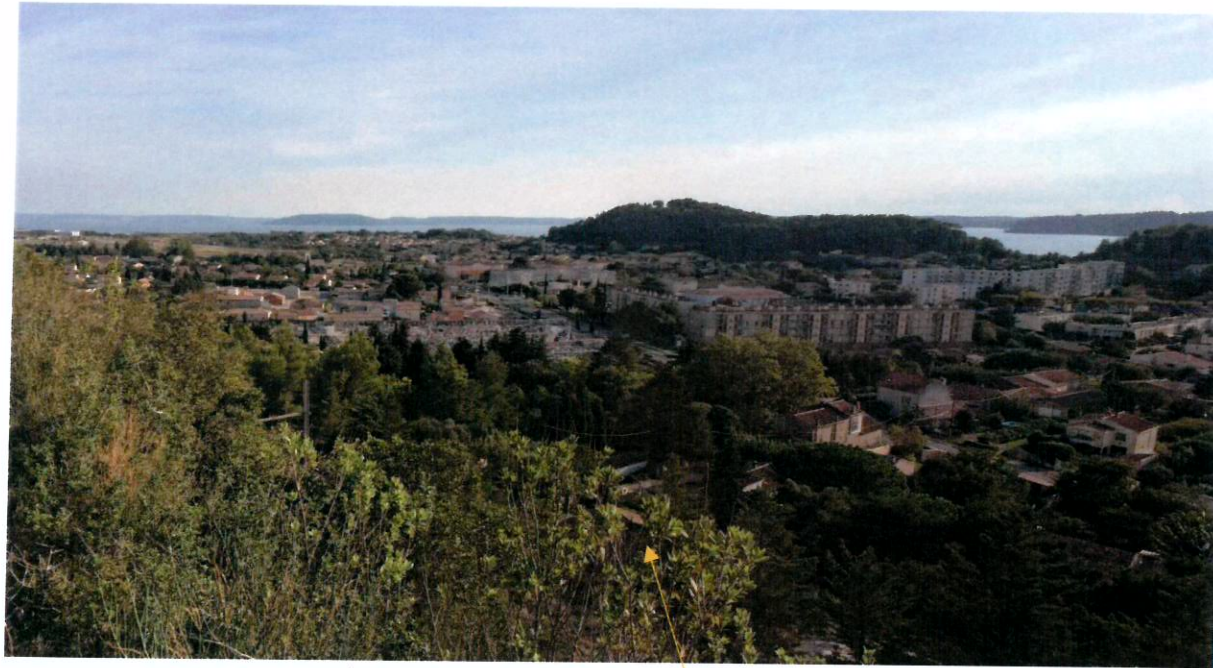
- ZSC FR9301597 - MARAIS ET ZONES HUMIDES LIÉS À L'ÉTANG DE BERRE



Annexe 5 : Plan des abords (source : Géoportail 2016)



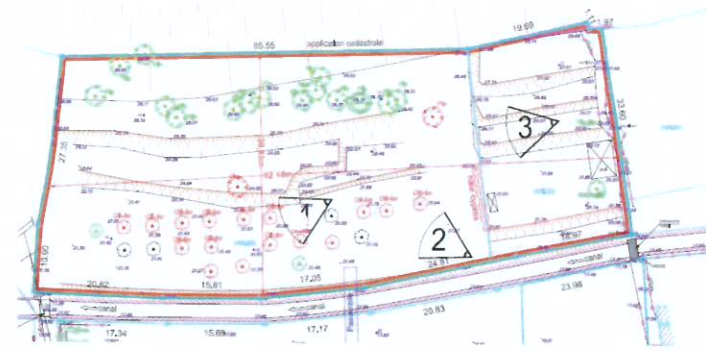
Annexe 3 : Prises de vue éloignées du site (septembre 2016)



Prise de vues septembre 2016

Commune de SAINT-CHAMAS
Quartier Le Chemin Creux
Section AN
Parcelles 92 et 96

Vue n°1



Vue n°2



Vue n°3



Prise de vues septembre 2016

Commune de SAINT CHAMAS
Quartier Le Chemin Creux
Section AN
Parcelles 94 et 95



Vue n°1



Vue n°2



Vue n°3



Périmètre de l'unité foncière



Emprise de défrichement





Projet de logements à Saint-Chamas

Notice hydraulique

Présentation

L'opération se situe de chemin de Sarnègues 13250 Saint-Chamas, au sud-ouest du canal.
Elle est constituée d'un immeuble de logements collectifs de 2 niveaux sur un niveau de parking et de 2 groupes de villas en bande

Etat des lieux :

- Surface de la parcelle des logements individuels : ~ 3500 m²
- Surface de la parcelle des logements collectifs : ~ 5100 m²

Les opérations sont en lieu et place d'un terrain partiellement boisé.
La parcelle de l'opération des logements individuels est bordée sur sa limite Nord-Est par la voie de chemin de fer et sur sa limite sud-ouest par le chemin de Sarnègue



Dispositions retenues

Les dispositions retenues sont celles préconisées par le PLU

Les dispositions générales du PLU indique que « les projets de moins de 1 ha doivent prévoir des dispositifs simples à la parcelle (récupération des eaux de toitures dans citernes, tranchées drainantes autour des habitations,...) sur la base minimale de 80 l/m² de surface imperméabilisée (toitures, terrasses et voirie).

Dimensionnement et caractéristiques du volume de rétention

- Parcelle maison individuelles : 820 m² imperméabilisés = 66m³ de rétention
- Parcelle logements collectifs : 3370 m² imperméabilisés = 270m³ de rétention

Soit une rétention totale de 336 m³

Cette rétention sera répartie en 3 bassins:

- 1 bassin de 155 m³ sous le parking haut de l'opération des logements collectifs
 - 2 bassins de 90 m³ chacun sous le parking bas de l'opération des logements collectifs
- ⇒ Plan de principe joint

Principe de collecte et évacuation

2 réseaux distincts assureront la collecte des eaux pluviales :

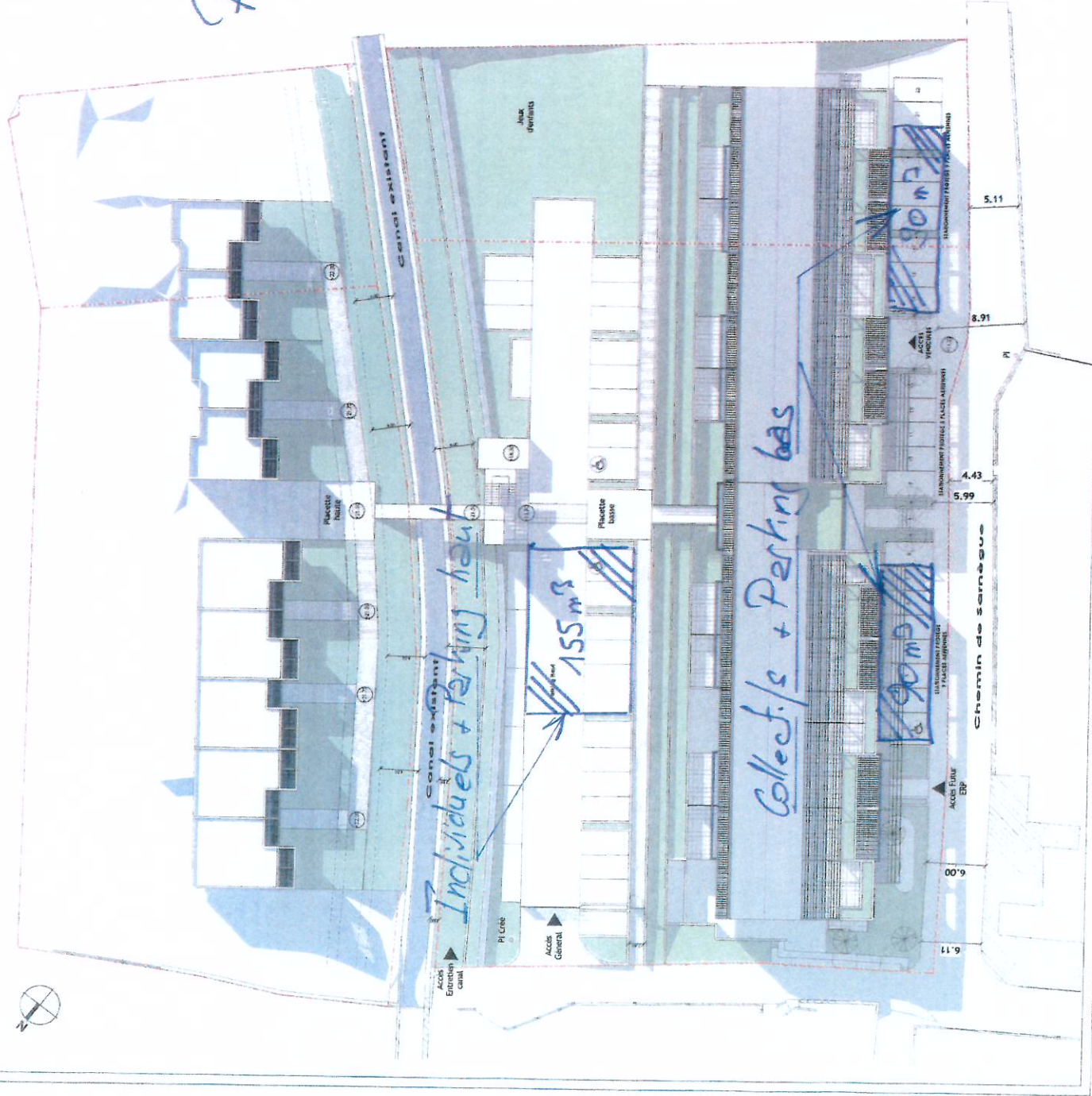
- Un réseau La collecte des EP des chaussées et parkings, avec interposition d'un séparateur hydrocarbure avec déboureur avant raccordement sur la rétention
- Un réseau pour la collecte des toitures et espaces verts



ANNEXES

- Plan de principe de localisation des bassins de rétention

Principe de rétention des
eaux pluviales



MAÎTRE D'OUVRAGE SCP Architectes D.P.L.G. J.H. Bureau et W. Nasif 4, Avenue Europe de Caen, 2, Saint-Amand 13200 AUBANGNE Tél. 04.42.04.42.49 Fax 04.42.04.71.31 - Bureau@scpa.fr		SCPA 13200 AUBANGNE	
MAÎTRE D'OUVRAGE SFHE-ARCADE 1175 Petite route des mûllins 13547 Val de Provence		Date AFD Date 27/09/14 N°	
OPERATION 906 Projet de Logements à Saint Chamas Chemin de Samégué 13250 Saint Chamas		Nomenclature des révisions Description de la révision Remarques	
Numéro de révision Date de révision Description de la révision Remarques		LOCALISATION DESIGNATION Plan de masse - Projet - Bilan végétal - Cheminement PMR	